DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES RISQUES





EFFORT DE SURVEILLANCE EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- 1. DISPOSITIF DES AUXILIAIRES DE SÉCURITÉ CIVILE GUETTEURS
- 2. APPLICATION « PRÉVISION INCENDIE NC »
- 3. OUTIL SITAC
- 4. NASA FIRMS
- 5. SURVEILLANCE AÉRIENNE
- 6. AXES D'AMÉLIORATION







1. DISPOSITIF DES AUXILIAIRES DE SÉCURITÉ CIVILE – GUETTEURS





MISSIONS

Le contrat d'engagement des auxiliaires de sécurité civile (ASC) s'étend du **01 septembre 2017 au 28 février 2018**.

MISSION PRINCIPALE

Les ASC effectuent de la **prévention des risques majeurs** en Nouvelle-Calédonie (feux de forêt, cyclones, tsunamis, arboviroses), de la sensibilisation des populations à ces risques et soutiennent les services publics dans la lutte contre ces calamités

MISSION SECONDAIRE AU CHOIX

- ✓ « GUETTEUR FEUX DE FORÊT » 4 ASC mis à disposition
 - Surveillance des départs de feux en milieu naturel ou rural
 - Alerte des services d'intervention

Les ASC ne sont pas des sapeurs-pompiers. Ils travaillent obligatoirement en binôme sur le terrain.

✓ « OPÉRATEUR FEUX DE FORÊT » - 2 ASC mis à disposition

- Réception des appels concernant les feux de forêt
- Transmission des informations aux services d'interventions







QUELQUES CHIFFRES

	GUETTEUR	OPÉRATEUR
PROVINCE NORD		
BÉLEP	4	-
HIENGHÈNE	4	-
HOUAÏLOU	-	2
KAALA-GOMEN	4	-
KONÉ	-	2
KOUMAC	-	2
OUÉGOA	4	-
POINDIMIÉ	-	2
PONÉRIHOUEN	-	2
POUÉBO	4	-
POUM	-	2
POYA (Nord)	2	-
тоино	-	2
PROVINCE SUD		
BOURAIL	-	2
DUMBÉA	4	-
ÎLE DES PINS	4	-
MONT-DORE	-	1
PAÏTA	-	2
POYA (Sud)	2	-
YATÉ	-	2
DSCGR	-	6
Province Sud (DENV)	4	-
PROVINCE DES ÎLES LOYAUTÉ		
LIFOU	4	-
MARÉ	3	-
OUVÉA	-	2

71 ASC : **22** communes, DENV, DSCGR **43** guetteurs au total

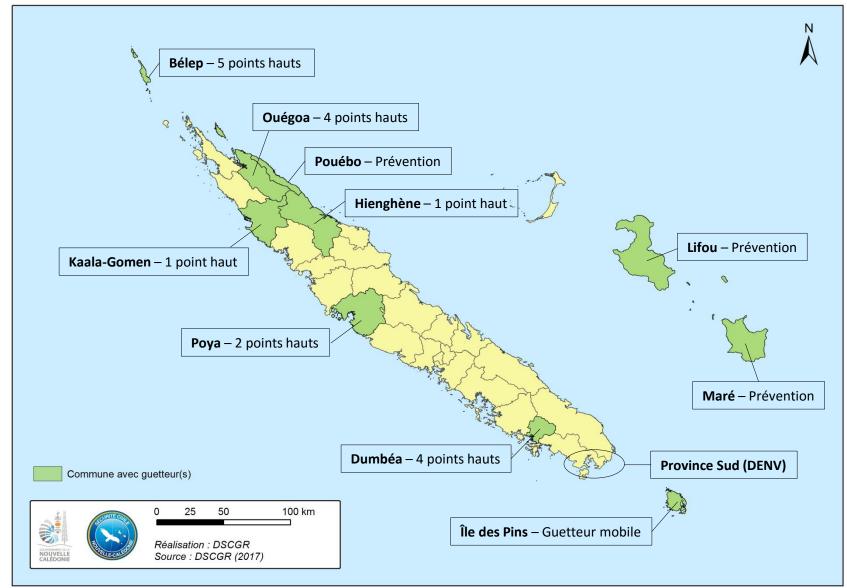






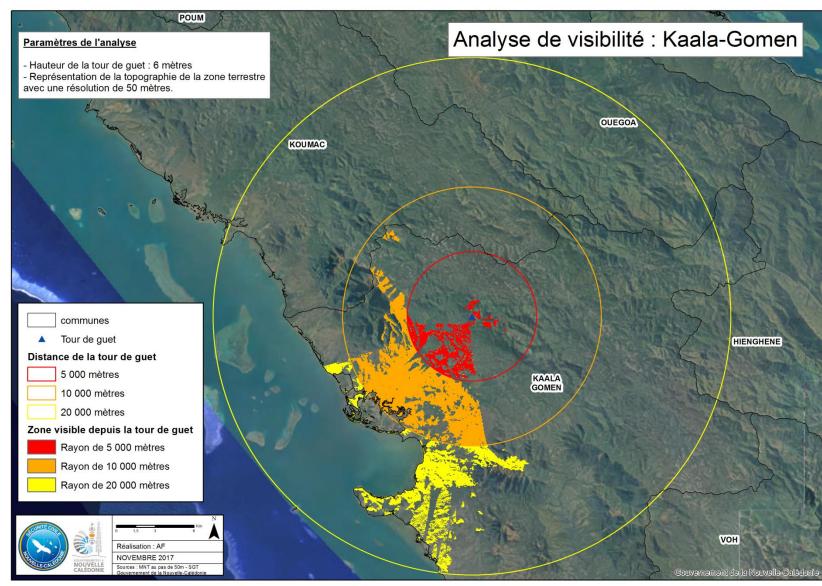


RÉPARTITION DES GUETTEURS



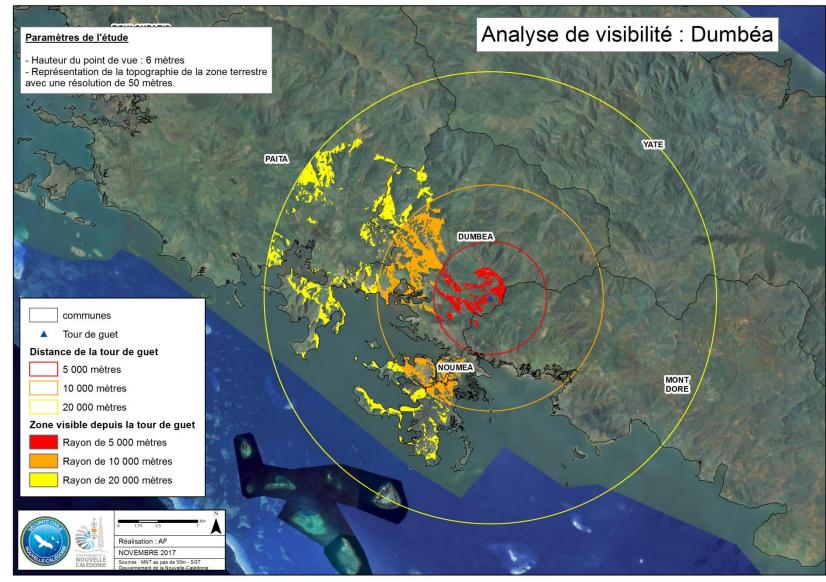


GUETTEURS FIXES – ANALYSE DE VISIBILITÉ – KAALA-GOMEN





GUETTEURS FIXES – ANALYSE DE VISIBILITÉ – DUMBÉA





GUETTEURS MOBILES – PROVINCE SUD (DENV)



20171121_FORUM INCENDIE_1_CODENV - Raccourci.lnk









2. APPLICATION « PRÉVISION INCENDIE NC »





OBJECTIFS

- Informer sur les niveaux de risque Prévifeu à l'échelle communale, l'Organisation de la Réponse de la SÉcurité Civile Feux De Forêt (ORSEC FDF), les réglementations en vigueur, les conduites à tenir en cas d'incendie et la DSCGR et ses missions
- Guider l'utilisateur dans la transmission de l'alerte avec une localisation précise renseignée par les coordonnées Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) et GPS avec la possibilité de transmettre des témoignages photos







FONCTIONNALITÉS

- Connaître immédiatement le niveau de risque dans sa commune par le biais d'une carte interactive
- Obtenir toutes les informations utiles quant aux restrictions éventuelles liées à chaque niveau de risque Prévifeu
- Guider l'utilisateur dans la transmission de l'alerte avec précision, rapidité et clarté, particulièrement en cas de départ de feu, en utilisant les coordonnées DFCI
- > Transmettre des témoignages photos
- Apprendre ou connaître les bons gestes à adopter et les conduites à tenir















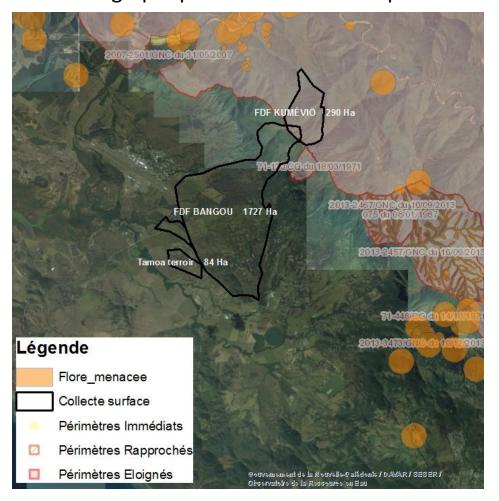
3. OUTIL SITAC





CADRE

Dans le cadre de l'amélioration des outils de gestion de crise, la DSCGR avec le soutien de la DTSI et notamment le service de la géomatique et de la télédétection (SGT), a réalisé une application cartographique de situation tactique.



FDF Païta – 18 octobre au 06 novembre 2017



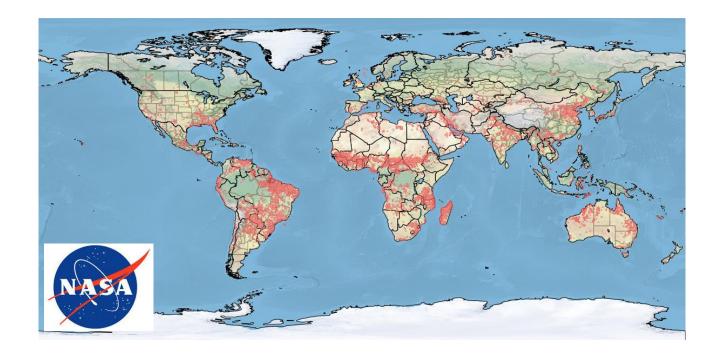


MISE EN SITUATION

http://dtsi-sgt.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=4aaf97a5abd1428491946da8b9248764







4. NASA FIRMS





ALERTES GLOBALES INCENDIES

- Alerte envoyée par email à la DSCGR
- Données communiquées :
 - ✓ le nombre d'incendies / points chauds détectés
 - √ les coordonnées géographiques
 - ✓ une carte





Informations reçues par email analysées et recoupées avec celles des communes





5. SURVEILLANCE AÉRIENNE





POURQUOI? QUI?

POURQUOI?

- ✓ Détecter toute fumée suspecte
- ✓ Informer la CFF 988 : coordonnées géographiques, enjeux (personnes, biens, environnement), superficie concernée, accessibilité...

QUI ?

✓ Moyens aériens civils

Lorsqu'un avion de ligne, d'un aéroclub ou d'un particulier, détecte un début d'incendie, il en informe immédiatement la tour de contrôle aérien de rattachement, qui alerte la CFF 988 selon la procédure définie (AIP PAC-N – Publication d'Information Aéronautique pour la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna – partie ENR 1.1 Règles générales, §9 Survol des incendies de forêt)

√ Moyens aériens militaires

Lorsqu'un aéronef des forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) ou de la gendarmerie détecte un incendie, il transmet l'alerte à la tour de contrôle aérien de rattachement qui alerte la CFF 988 selon la procédure définie







6. AXES D'AMÉLIORATION





AXES D'AMÉLIORATION

- Poursuivre les analyses de visibilité en compilant toutes les données sur une carte
- Améliorer le maillage des zones de surveillance
- ➤ Ajouter une couche avec les points hauts de surveillance et les zones de couverture des guetteurs dans l'outil SITAC

